



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 30/09/2024
Reçu en préfecture le 30/09/2024
Publié le 30 SEP 2024
ID : 087-218717809-20240925-2024040-DE

2024-040

L'an **DEUX MILLE VINGT QUATRE**
Le **25 SEPTEMBRE**

Nombre de Conseillers : le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire
Date de la convocation du Conseil Municipal : 19 septembre 2024

en exercice -23- présents 17 votants 22

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoints ; M. DUPIN, Mme PAGLIONE-BISMUTH, M. PREUILH, Mme DA SILVA, Mme LACOMBE, M. DUJARDIN, Mme JULLIAND, M. LACOUCHIE, M. CHAUGNY, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS,

ABSENTS : M. LAUSERIE, Mme LACOUR, Mme LAURENT, M. FOURNIER, M. BERGERON, M. BÉNARD

Pouvoirs : Mme LACOUR donne pouvoir à Mme FOUCAUD, Mme LAURENT donne pouvoir à Mme BESSE, M. FOURNIER donne pouvoir à Mme ROSSANDER, M. BERGERON donne pouvoir à Mme DA SILVA, M. BÉNARD donne pouvoir à M. CHAUGNY

Monsieur Cyrille DUJARDIN a été élu secrétaire de séance.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°1 – BUDGET EAU

Compte tenu de l'état d'avancement des opérations budgétaires de la Commune, Madame le Maire propose de procéder à des réajustements de crédits tant en dépenses qu'en recettes.

Elle explique ces réajustements et soumet au Conseil Municipal la décision modificative :

- Décision modificative n°1 au Budget Eau

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **APPROUVE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET EAU ci-dessous :**

FONCTIONNEMENT			
DÉSIGNATION DES ARTICLES		RECETTES	DÉPENSES
N°	INTITULÉ		
Chapitre 011 : Charges à caractère général			
605	Achats d'eau		+2 500,00€
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles			
678	Autres charges exceptionnelles		+500,00€
Chapitre 78 : Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions			
7817	Reprise sur dépréciation des actifs circulants	+3 000,00€	

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Signé par : Claudette ROSSANDER
Date : 27/09/2024
Qualité : MAIRE

Pour Copie conforme
Le Maire,

Claudette ROSSANDER